

# Apprendre à nager est devenu un luxe

■ De nombreux écoliers sont privés de cours de natation, faute de piscine.

Savoir nager, voilà bien une compétence que beaucoup d'entre nous ont pu développer à travers les sorties à la piscine organisées par un établissement scolaire. Si les plus chanceux ont pu perfectionner leur approche de la natation à travers des cours hors de l'école, pour beaucoup, c'est là qu'avait lieu l'apprentissage des mouvements élémentaires de la discipline.

Une situation qui, en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, n'est plus forcément idéale. Un grand nombre de piscines ont été construites dans les années 70 et le temps a fait son œuvre. La remise en état et l'entretien de ces vénérables bâtiments représentant un coût important, de très nombreuses piscines ont dû fermer leurs portes pour rénovation ou de manière définitive. L'offre d'il y a vingt ans n'est donc plus la même avec des conséquences importantes.

Des kilomètres à parcourir

De nombreuses personnes qui se rendaient à la piscine par le biais de leur école n'y vont d'ailleurs plus du tout, faute d'infrastructures suffisantes et les clubs de natation ferment les uns après les autres: "Beaucoup de piscines

deviennent vétustes, les piscines ouvertes sont très souvent complètes et les clubs touchés doivent fermer ou suspendre leur activité. Les nageurs motivés confrontés à la fermeture de leur piscine doivent très souvent faire des kilomètres pour aller nager", explique Didier Leclercq, directeur administratif de la Fédération francophone belge de natation (FFBN).

"Si Marche-en-Famenne et Andenne viennent de rouvrir et qu'une piscine a été construite à Ans, Farciennes est fermée tout

comme celle de Marchienne-au-Pont ou encore celle de Nivelles où résidaient deux clubs de 500 membres. Gilly a dû laisser tomber ses activités laissant 250 membres sur le carreau. Les nageurs de Nivelles qui veulent continuer à nager doivent se rendre à Charleroi ou à La Louvière", enchaîne Didier Le-

clercq.

La situation n'est pas neuve, mais les conséquences sont parfois gênantes. Un instructeur de l'armée belge nous expliquait que lui et ses collègues étaient amenés à devoir apprendre à nager à certaines nouvelles recrues.

En Wallonie, le pouvoir politique s'est saisi du problème il y a quelques années déjà en lançant un plan piscine dégageant des moyens devant permettre la rénovation de 11 piscines pour 9,2 millions d'euros et annonçant la construction de nouvelles installations pour un budget total de 22 millions d'euros. La Wallonie compte 150 piscines sur l'ensemble de son territoire. Si le plan wallon était nécessaire, il est clairement insuffisant pour pallier les nombreux problèmes rencontrés par les piscines.

Stéphane Tassin

## 25 000

NAGEURS

La FFBN compte encore 25 000 membres. Un chiffre qui pourrait baisser, si le nombre de piscines en état de fonctionnement continue de diminuer.

## "Les enfants ne sont pas sur un pied d'égalité"

Nicolas Heuchamps est directeur à l'école communale de Lobbes (Hainaut), dont les deux écoles (quatre implantations pour 360 élèves) sont concernées par l'absence d'une piscine viable sur le territoire. "Nous avons une piscine communale à une époque, mais ça fait dix ans qu'elle est fermée. Nous nous sommes ensuite rendus dans une autre piscine à Anderlues mais elle a fermé ses portes pour rénovation et la réouverture tarde. Ce ne sera manifestement pas pour cette année. Nous sommes mal lotis", explique-t-il.

Une situation problématique pour les nombreux écoliers qui ne vont plus à la piscine dans le cadre de leur cours d'éducation physique. "C'est effectivement un problème pour les familles qui n'ont pas les moyens d'y aller autrement qu'avec leur école. Les gens qui sont conscients de la chance que représente le fait de savoir nager s'organisent toujours pour que leurs enfants puissent suivre des cours de natation. Nous sommes bien conscients que pour une commune, s'occuper d'une piscine, c'est un coût important. Et sur d'autres points, nous sommes plutôt bien servis par la commune de

Lobbes, mais les enfants ne sont pas sur un pied d'égalité", poursuit notre interlocuteur.

Une obligation scolaire

C'est donc un réel problème pour cet établissement. Les autres solutions n'existent pour ainsi dire pas: "Nous pourrions aller à la piscine de Binche mais elle est saturée, les autres écoles de la région y vont. Il y a Charleroi, mais ça prend plus de temps et ce n'est pas simple d'organiser un tel déplacement."

Précisons quand même que la Fédération Wallonie-Bruxelles demande aux établissements scolaires d'assurer un cours d'éducation physique et un cours de natation pour les enfants: "En théorie, nous devons assumer ce type de cours, mais quand ce n'est pas possible, nous ne pouvons pas faire autrement, c'est un vrai dilemme pour nous", conclut Nicolas Heuchamps.

Le cas des écoles de Lobbes est loin d'être isolé. Cette réalité, partagée par de très nombreux établissements en Fédération Wallonie-Bruxelles, n'est manifestement pas prête de changer.

S.Ta.